

Acte confirmatif de société

1. Identification des parties :

Monsieur, SOIBAHA SALIMOU, demeurant 155 RN Mtsahara 97630 MTSAMBORO.

Monsieur, SOIBAHA Dayani, demeurant 155 RN Mtsahara 97630 MTSAMBORO.

- La SARL 2S TRANSPORT M TSAHARA, au capital de 1500.00€, siège social, 155 RN M TSAHARA 97630 MTSAMBORO.

2. Contexte de l'acte :

Le statut est établi le 06/03/2024, pour faire la démarche de l'ouverture de compte bancaire nous avons fait le dépôt de capital à la date de 28/10/2024.

3. Confirmation des actes passés :

- Nous vous confirmons que ses démarches sont exactes.

4. Engagement des parties :

- Les associées sont en accord pour régulariser la situation et confirment les actes passés.

5. Mentions légales :

- Sous le Respect des obligations prévues par la législation applicable à la forme juridique de la société et le Code de commerce.

6. Signature :

Bandraboua, le 10/12/2024

